



BUDGET PARTICIPATIF 2021

JE DONNE **VIE**
À MES PROJETS
POUR **SOISY!**



DÉPOSEZ VOS PROJETS DU **1^{ER}** AU **31 MARS**

SUR: **WWW.JEPARTICIPE-SOISY.FR**

Ou au moyen des dossiers à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans
les Centres sociaux municipaux Les Campanules et Les Noël

DES QUESTIONS ?

UN RENSEIGNEMENT ?

 01 34 05 20 00

 JEPARTICIPE@SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

BUDGET PARTICIPATIF SOISY-SOUS-MONTMORENCY COMMENT CA MARCHE ?

La Ville de Soisy-sous-Montmorency développe les initiatives partagées avec les Soiséens et met en place une démarche participative.

UNE DEMARCHE OUVERTE AUX SOISEENS

Les Soiséens âgés de 11 ans et plus, sans condition de nationalité, peuvent déposer un projet*. Le dépôt du projet se fait de manière individuelle ou collective : association, en famille, entre voisins, entre amis, entre élèves d'une même classe, etc.

Tous les Soiséens, à partir de 11 ans et sans autre condition, peuvent prendre part au vote.

**sauf exceptions prévues par le règlement.*

POUR FINANCER DES PROJETS BENEFICIAINT AUX SOISEENS

Le budget participatif permet de financer des projets d'investissement, de fonctionnement, ou mélangeant les deux, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général. C'est à dire qu'ils doivent bénéficier à un nombre important de Soiséens, voire potentiellement tous les Soiséens. Le projet doit être compris entre 3000 et 24 000 euros TTC, être situé sur l'espace public et relever des compétences de la Commune.

100 000 euros

RÉSERVÉS AUX PROJETS DES SOISÉENS



VOUS PROPOSEZ

DÉPOSEZ VOTRE PROJET,
D'UN MONTANT SITUÉ ENTRE
3000 ET 24 000 EUROS TTC SUR
WWW.JEPARTICIPE-SOISY.FR



VOUS CHOISISSEZ

UN VOTE CITOYEN
POUR CHOISIR LES PROJETS
QUI SERONT RÉALISÉS PAR LA VILLE



WWW.JEPARTICIPE-SOISY.FR

VOTRE ESPACE DÉDIÉ AU BUDGET PARTICIPATIF

- ▶ Consultez le règlement du budget participatif
- ▶ Créez votre compte et déposez votre projet
- ▶ Votez pour vos projets préférés





BUDGET PARTICIPATIF 2021

JE DONNE **VIE**
À MES PROJETS
POUR **SOISY!**

Phase 1 : 01/03 > 31/03/2021
DÉPÔT DES PROJETS

Phase 2 : 01/04 > 18/06/2021
ANALYSE TECHNIQUE

Phase 3 : 21/06 > 07/07/2021
VOTE POUR LES PROJETS

Phase 4 : 2021
LA VILLE RÉALISE VOS PROJETS



LE CALENDRIER

PHASE 1

**DU 1^{er} AU 31 MARS 2021 :
JE DÉPOSE MES PROJETS**

- ▶ Déposez vos projets sur la plateforme www.jeparticipe-soisy.fr ou au moyen du formulaire papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les centres sociaux municipaux.

PHASE 2

**DU 1^{er} AVRIL AU 18 JUIN 2021 :
LA VILLE ANALYSE LES PROJETS**

- ▶ Après un premier examen de recevabilité, les services municipaux examinent techniquement et financièrement les projets déposés, en lien avec les porteurs. Pendant cette phase, il est possible que le projet évolue.

PHASE 3

**DU 21 JUIN AU 7 JUILLET 2021 :
JE VOTE POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS**

- ▶ Les Soiséennes et les Soiséens, à partir de 11 ans, et sans autre condition de participation, votent pour les projets proposés.

DEPOUILLEMENT

- ▶ Les votes numériques sont comptabilisés et les votes papiers sont dépouillés par 3 membres du Conseil Municipal de Jeunes.

PHASE 4

**À PARTIR DE SEPTEMBRE 2021 :
LA VILLE RÉALISE LES PROJETS LAURÉATS**

VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ? LA VILLE PENSE A VOUS

Afin de donner à tous les Soiséens la possibilité de participer au Budget Participatif, il est possible de déposer son projet en version papier. Le vote sera également possible au moyen d'une urne.

COMMENT DEPOSER SON PROJET VERSION PAPIER

Les formulaires papiers doivent être retirés et déposés en main propre du 1^{er} au 31 mars :

▶ à l'accueil de l'Hôtel de Ville

2 avenue du Général de Gaulle,
le lundi de 13h30 à 19h
(17h45 pendant le couvre-feu),
du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h30 à 17h,
le samedi de 8h30 à 11h45.

▶ au Centre Social Municipal Les Campanules

19 rue de l'Égalité,
du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h30
(17h45 pendant le couvre-feu),
le samedi de 9h à 12h.

▶ au Centre Social Municipal Les Noël's

9 avenue de Normandie
du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 19h,
(17h45 pendant le couvre-feu).

Un récépissé de dépôt sera remis à chaque participant. Les envois postaux ou les dépôts en boîte aux lettres ne seront pas pris en compte.

Horaires donnés à titre indicatif, valables sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels. Ces horaires sont susceptibles d'être aménagés en fonction des décisions gouvernementales liées à la situation sanitaire.



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

En 2020, la Ville de Soisy-sous-Montmornency a déposé un projet au budget participatif de la Région Île-de-France et obtenu un financement pour réaliser, dans le parc du Val Ombreux, des nichoirs à oiseaux, des boîtes à lire, et un parcours botanique.

PATRIMOINE

Créer un parcours patrimonial sur la ville.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Installer une borne Wifi dans un lieu public.

SPORT

Installer des équipements sportifs en libre accès, créer un événement sportif grand public.

CULTURE

Organiser une manifestation culturelle, créer une fresque de street-art.

ENVIRONNEMENT

Végétaliser un espace, réalisation d'un sentier de biodiversité.

VOIRIE

Sécuriser un cheminement piéton.

Ces exemples sont donnés à titre indicatif. Les projets déposés ne doivent pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ni d'un projet déjà mis en place, en cours d'exécution ou prévu par la Municipalité. Consultez le règlement du budget participatif pour voir l'ensemble des critères de recevabilité d'un projet.



**RENDEZ-VOUS SUR
WWW.JEPARTICIPE-SOISY.FR**